

On distingue, à proximité, quelques fondations de bâtiments de la même époque, et plus loin les restes d'un ancien fort. — Manoir de Goasfroment, seizième siècle, remanié mais ayant conservé son escalier, sur lequel on remarque six écussons, rappelant les anciens possesseurs : 1° Du Breil, 2° Pastour, 3° Isarn, 4° Boiséon, 5° Du Breil, encore ; 6° Du Fresne. — Découverte, en 1864, lors de la démolition de la chapelle de la Madeleine, d'une pierre sculptée représentant un guerrier à cheval, armé de pied en cap, qu'on suppose être du quinzième siècle. On n'a pu savoir les dimensions de cette pierre.

Commune de Plounez.

Epoques celtique et romaine. — Néant.

Moyen-âge. — Vestiges de la forteresse de Cozcastel (vieux château). C'est une enceinte de terre de forme pentagonale située sur une hauteur. Le plus petit côté de ce polygone est protégé par une motte sur laquelle était construit un donjon qui semblerait avoir été aussi de forme polygonale (douzième siècle). — Il ne reste que l'emplacement de l'ancien château ou plutôt de la tour du Guern ; cette tour, dont on retrouve à peine les fondations, était construite sur une butte artificielle ou motte qui existe encore. — La métairie de Kérolain est une construction du quinzième siècle ; ses fenêtres sont partagées par des meneaux en croix, surmontés d'accolades. — Chapelle de N.-D. de Kergrist, montrant des fragments du seizième siècle. — Sur la route de

Plounez au Lédanou, près d'une chapelle en ruines qui a conservé sa maîtresse vitre du quatorzième siècle, croix plate, primitive, avec traces d'inscription. — Non loin de cette chapelle, autre croix à long fût cylindrique du dix-septième siècle.

L'église de Plounez possède un reliquaire en argent de forme rectangulaire (dix-neuf centimètres de long, neuf centimètres et demi de large ; hauteur, d'un côté, onze centimètres ; de l'autre, neuf centimètres et demi ; la partie supérieure étant en biseau). Cette dernière est divisée en six compartiments recouverts par une vitre ; l'un, de quatorze centimètres de long, sur deux de large ; est accosté à chaque bout de l'écu des du Dresnay, en émail, *d'argent à la croix ancrée de sable accompagnée de trois coquilles de gueules*. Les cinq autres compartiments réunis sur une même ligne, ont cinq centimètres de long, sur deux et demi de large ; ils sont séparés par des encadrements en torsades, posés sur de petits trumeaux ornés de rinceaux, d'un travail très délicat et laissant voir à travers la vitre des reliques provenant de la terre sainte. Les autres faces de ce petit monument sont également ornées de feuillage et de rinceaux ciselés avec soin, il est soutenu par quatre lions héraldiques en argent doré.

Ce reliquaire porte en bordure, sur sa face supérieure, l'inscription suivante : **M** : **D** : du : Dresnay : chanoine : de : Cécquier : et : recteur : de : Ploënez : dona : ceste : | chasse : relicquaire : ala : chapelle : de : | Kermaudez : en : la : paroesse : de : Ploenez : lan : mill : cinq : centz : priez : Dieu : pour : | : luy : »